

# Provence-Alpes-Côte d'Azur Logements privés

2018



DIRECTION RÉGIONALE  
DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AMÉNAGEMENT  
ET DU LOGEMENT

PROVENCE-ALPES-  
CÔTE D'AZUR

## État d'avancement de la rénovation au 15 novembre

Le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CR2H) a fixé pour 2018 un objectif de rénovation de 5 896 logements dont 3 911 logements pouvant bénéficier de la prime Habiter Mieux (HM).

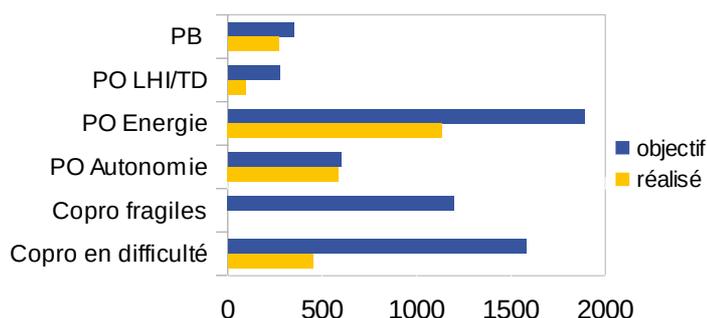
Cet objectif se décompose comme suit :

- 3 115 logements financés par une aide individuelle
- 2 781 logements financés par une aide aux syndicats de copropriétaires.

Au 15 novembre 2018, 2 539 logements ont été rénovés, soit 384 de plus qu'à la même date en 2017

La dynamique s'observe particulièrement sur les PO Autonomie et PB (respectivement 98 % et 77 % de l'objectif réalisé).

priorités	objectif	réalisé	consommation Hors Ingénierie
<b>PB *</b>	350	269	6 618 794 €
<b>PO** LHI/TD***</b>	275	95	2 452 587 €
<b>PO Énergie</b>	1890	1136	9 124 961 €
<b>PO Autonomie</b>	600	588	1 982 597 €
<b>Copropriété fragiles</b>	1200	0	0 €
<b>Copropriété En difficulté</b>	1581	451	684 947 €
<b>Total</b>	<b>5896</b>	<b>2539</b>	<b>20 863 886 €</b>



## NOMBRE DE RÉNOVATION PAR TERRITOIRE DE GESTION AU 15 novembre 2018

La rénovation des logements est inégale d'un territoire à l'autre. S'agissant des objectifs PB/PO, les territoires du Vaucluse et des Hautes-Alpes ont réalisé plus de 100 % de leurs objectifs. En revanche les territoires des Alpes Maritimes et de la métropole Nice-Côte-d'Azur ont réalisé 36% de leurs objectifs. Il convient de noter toutefois, sur l'ensemble des territoires, le faible nombre de rénovation de logements indignes ou très dégradés appartenant à des PO.

	Nombre de logements											
	Propriétaires Bailleurs		PO HI/ TD		PO Energie		PO Autonomie		Copro. fragiles		Copro. en difficulté	
	objectif 2018	réalisé 2018	objectif 2018	réalisé 2018	objectif 2018	réalisé 2018	objectif 2018	réalisé 2018	objectif 2018	réalisé 2018	objectif 2018	réalisé 2018
DDT 04	12	8	11	3	89	65	35	38	68	0	0	0
DDT 05	10	8	23	10	123	118	30	51	66	0	0	0
DDTM 06	15	7	14	2	107	25	32	26	84	0	0	8
MNCA	43	34	47	18	219	38	63	42	193	0	0	157
CASA	5	5	6	5	53	35	17	22	40	0	0	0
DDTM 13	9	4	3	2	40	21	17	31	7	0	0	0
MAMP	119	84	79	30	597	318	199	213	286	0	0	286
ACCM	9	10	15	9	52	25	18	15	26	0	0	0
DDTM 83	69	34	41	6	250	156	88	39	264	0	0	0
CAD	4	4	3	1	34	21	8	6	16	0	0	0
DDT 84	40	71	33	9	326	314	93	105	150	0	0	0
Réserve	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 581	0
<b>PACA</b>	<b>350</b>	<b>269</b>	<b>275</b>	<b>95</b>	<b>1 890</b>	<b>1 136</b>	<b>600</b>	<b>588</b>	<b>1 200</b>	<b>0</b>	<b>1 581</b>	<b>451</b>

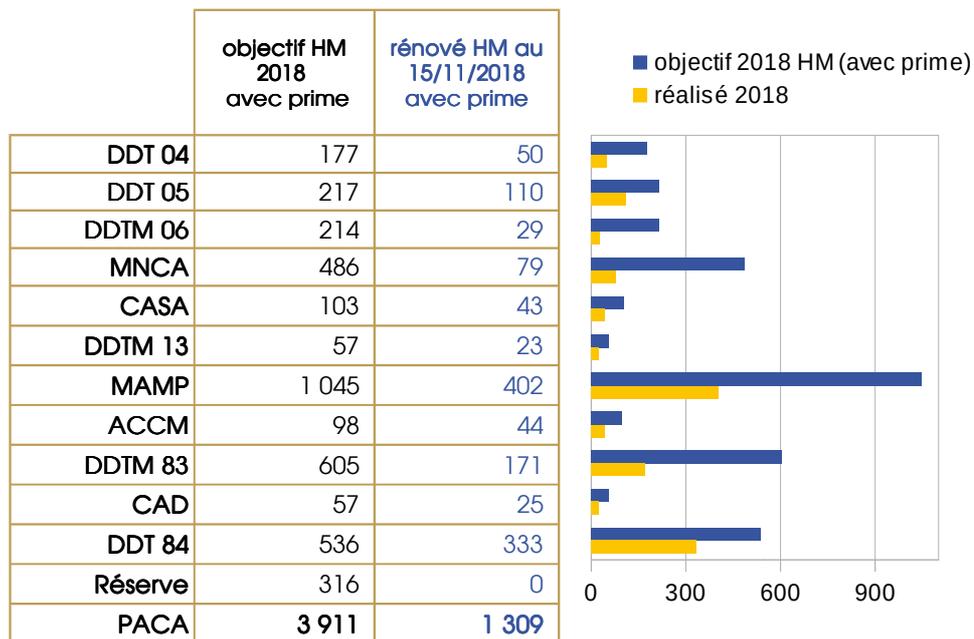
\* PB : propriétaires bailleurs. \*\* PO : propriétaires occupants

\*\*\* PO HI/TD habitat indigne, très dégradé



## HABITER MIEUX PAR TERRITOIRE DE GESTION

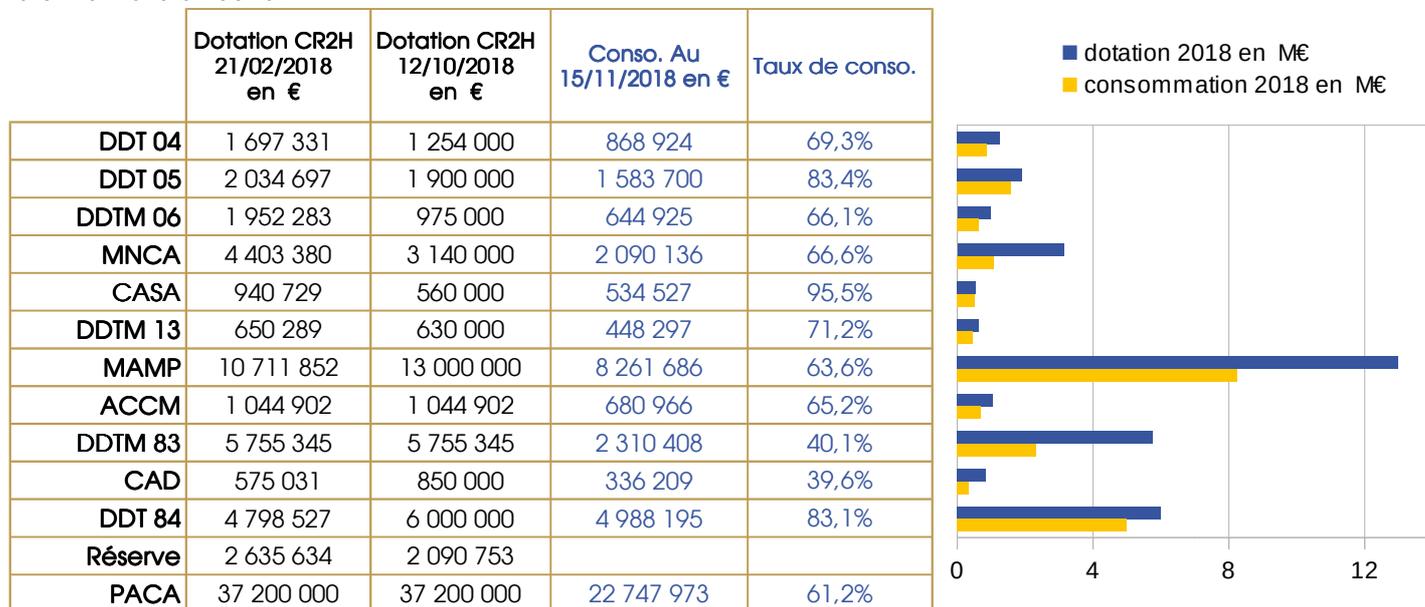
1 472 logements ont été rénovés au titre du programme Habiter Mieux en aide individuelle. Parmi ces logements, 1309 ont bénéficié de la prime. Le taux d'atteinte de cet objectif est inégal d'un territoire à l'autre puisqu'il varie de 14 % à 62 %. Parmi les PO Énergie, 163 logements ont bénéficié du nouveau dispositif « Agilité »\* pour des travaux simples. L'aide collective « Habiter Mieux- copropriété », destinée à financer les travaux de rénovation énergétique de copropriétés dites "fragiles", n'a pas permis de rénover de logement.



\* Agilité : nouveau dispositif au bénéfice des PO modestes et très modestes pour la réalisation d'une seule nature de travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements (changement de chaudière ou de mode de chauffage, isolation des murs extérieurs et/ou intérieurs ou isolation des combles aménagés et aménagables). Les travaux réalisés au titre de ce dispositif ne sont pas éligibles à la prime Habiter Mieux.

## CONSOMMATION DES CRÉDITS

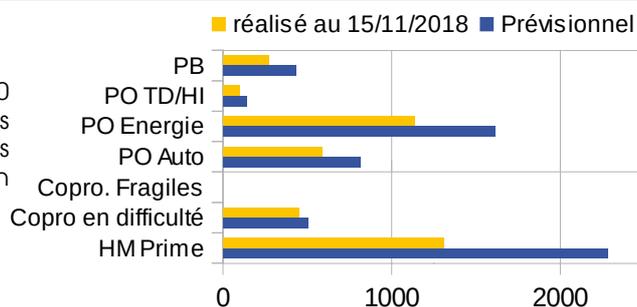
Suite à l'enquête de fin de gestion, les crédits ont été redéployés entre les territoires en CR2H le 12 octobre 2018. Les dotations de la DL 84, de la CAD et de la Métropole AM ont été abondées. Le niveau d'engagement au niveau régional de 22,7 M€ est supérieur à celui observé à la même époque en 2017 (16,6 M€) mais on observe d'importantes disparités d'un territoire à l'autre.



## PRÉVISION DE FIN DE GESTION

L'enquête de fin de gestion prévoit la rénovation de 3500 logements soit environ 60 % de nos objectifs. Les prévisions concernant les copropriétés fragiles font apparaître les difficultés à mobiliser les aides collectives en faveur de la rénovation énergétique des copropriétés.

Au 15 novembre, 72 % des perspectives sont réalisés.



Source : Infocentre Anah – extraction des données le 15 novembre 2018

Réalisation : DREAL PACA – Service Énergie Logement – Unité Qualité du Bâtiment (UQB)

Contact : uqb.sel.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr